

Communiqué de presse

L'Observatoire des investissements des communes et intercommunalités 2026 prévoit une hausse globale de 3,6% de l'investissement, portée par les grandes villes et les EPCI

Paris, le 13 octobre 2026 – Pour la deuxième année consécutive, la Banque des Territoires publie son observatoire des investissements publics locaux sur l'analyse de plus de 150 budgets primitifs 2026 (budget principal et budgets annexes) issus d'un panel d'une cinquantaine de collectivités locales, représentatives de la diversité des territoires. Les résultats de cette deuxième édition révèlent un maintien ambitieux des intentions d'investissement par rapport à 2025, année record en termes d'investissement public local, pour des projets notamment en faveur de la transition écologique.

Lancé en 2025 pour une durée de cinq ans, et basé sur les budgets primitifs de cinquante communes et intercommunalités, l'observatoire propose une analyse inédite de l'investissement local pour mieux comprendre la nature, la trajectoire et les leviers de financement des projets portés par les collectivités des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Les résultats font apparaître une hausse globale de 5 % des intentions d'investissement entre 2025 et 2026 pour les métropoles et grandes villes et une diminution très mesurée (-3%) pour les autres collectivités du panel. Ces résultats traduisent, en année de renouvellement électoral, une volonté de déployer des projets notamment en faveur de la transformation écologique, malgré un contexte macroéconomique contraint.

Parmi les grandes tendances identifiées sur près de 3 900 projets analysés, pour un montant de près de 4 Md€, l'observatoire révèle :

- Une hausse globale de 3,6% de l'investissement, portée par les grandes villes et les EPCI ;
- Le poids croissant des budgets annexes dans le financement de la transformation écologique ;
- Une part croissante de projets qualifiés de « favorables » (38 % des projets analysés) à l'atténuation du changement climatique (plus d'un tiers des montants analysés), contre seulement 2% considérés comme défavorables. Les intentions d'investissement restantes concernent principalement des projets dont l'effet sur l'atténuation du changement climatique est a priori neutre.
- Une prépondérance du recours à l'emprunt dans le financement prévisionnel des investissements (près de 72%), associée à un fléchage croissant des subventions vers les projets les plus vertueux.
- Une volonté des collectivités du panel analysé à accroître leurs investissements verts dans les années à venir.

Cet observatoire donne également la parole aux acteurs de terrain via une mise en valeur des projets des collectivités, des témoignages et des éclairages sur des projets. La Banque des Territoires poursuit la mobilisation de ses expertises et de ses moyens pour répondre aux enjeux de cohésion territoriale et de transformation écologique sur l'ensemble du territoire. Les travaux de l'observatoire permettront progressivement de mieux décrypter les natures d'investissements du panel analysé et de mesurer les enjeux en matière d'orientation écologique et de modalités de leur financement. Il vise également à apprécier l'évolution des investissements sur le panel de collectivités suivies, et de mieux comprendre les enjeux auxquels elles sont confrontées.

L'intégralité de la deuxième édition de l'étude annuelle de l'observatoire des investissements des communes et intercommunalités est disponible [via le lien suivant](#).

Mathieu AUFAUVRE, directeur du Réseau et des Territoires : « Cette démarche innovante fondée sur les intentions budgétaires de l'année en cours doit nous permettre de bien mesurer là où les collectivités investissent en temps réel. Le bloc communal porte près de 70% des investissements publics locaux et la réponse aux enjeux de transformation écologique dans nos territoires sera nécessairement apportée par les collectivités locales, aujourd'hui et encore plus demain. »

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Imbert - aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

